

zoom sur...

... Manuvit

MANUVIT quitte ses locaux du n° 2, rue des Peupliers pour s'installer dans les nouveaux locaux du n° 14.

Après de nombreux mois de travaux réalisés dans une partie des anciens locaux d'EUROPFIL, acquis courant 2013 par la Communauté de Communes La Ferté/Saint-Michel, une réception partielle a eu lieu le 5 février dernier.

Un peu plus de 3 000 m² de surface ont été totalement réaménagés pour répondre aux exigences de sécurité et de confort des espaces de travail.

La Communauté de Communes La Ferté-Saint-Michel, maître d'ouvrage, a financé

l'acquisition des locaux, les travaux de mise aux normes et d'aménagement et les a mis à la disposition de MANUVIT, sous forme d'un crédit bail sur 12 ans. La maîtrise d'œuvre avait été confiée au Cabinet d'Architectes Atelier JSa à La Ferté-Macé.

Dès lors MANUVIT a pu quitter les locaux du n° 2, rue des Peupliers, qu'elle occupait depuis sa création en 1981, pour emménager dans les nouveaux ateliers et bureaux du n° 14 de la même rue.

Avant même que certains travaux soient terminés, l'installation de la cabine de peinture en poudre acquise par

MANUVIT, lors de la liquidation de LUREM à Domfront, était transférée.

Dans les dernières semaines de janvier, la Société. WHIPTRUCK sarl, fabricant de transpalettes et gerbeurs, située à Gacé, acquise le début janvier 2015 par MANUVIT, s'y installait avec ses trois salariés et deux dirigeants.

Dès le 9 février, les transferts de machines ont eu lieu entre les anciens et nouveaux locaux, en commençant par les plus lourdes et encombrantes.

Le personnel a suivi au fur et à mesure du déménagement des postes de travail.

« L'enjeu était très important », précise André BEX, nommé Président - Directeur Général après le décès brutal de Roland Cattin, en attendant que Julia Cattin reprenne, dans quelques mois, la direction de l'entreprise.

« Les commandes de MANUVIT ont été en croissance de plus de 14 % en 2014 par rapport à 2013. »

Les développements réalisés au cours des derniers 18 mois sont très bien accueillis par les clients, notamment le gerbeur mono-mât MooVit de capacité allant de 80 à 200 kg, qui existe en version inox, pour les environnements de laboratoire pharmaceutiques et l'agroalimentaire, et acier + aluminium. », ajoute t-il.

Croissance des effectifs : « La force de vente a été renforcée en 2014, sur le secteur Ouest, et le renforcement devrait se poursuivre en 2015 sur le secteur Est. Entre mi 2013 et début 2015, ce sont trois collaborateurs qui ont été recrutés et, avec l'arrivée de WHIPTRUCK, nous en sommes à six et il devrait y avoir encore

quelques recrutements courant 2015 », complète André BEX, qui se dit aussi reconnaissant pour l'action de la Communauté de Communes en faveur de MANUVIT : « il fallait absolument disposer de surface pour la production, pour les stocks et même pour les bureaux. FIMM, l'actionnaire, dispose à Joigny, dans l'Yonne, d'un site disponible de 2 200 m², en capacité d'accueillir l'activité de MANUVIT, mais nous souhaitons garder à La Ferté-Macé son indéniable « savoir faire différenciateur » et ces Hommes qui, d'après Charles Lèbre, son fondateur, perpétuent et transmettent la « tradition » d'innovation de l'Entreprise.

La décision a été d'autant plus facile que M. Dalmont, le Président de la Communauté de Communes et son équipe ont bien entendu et compris notre problématique.

Même si tout n'a pas été facile, la proposition qui a été faite à MANUVIT était intelligente, financièrement équilibrée et évitait que l'entreprise s'endette dans un projet immobilier.

Je crois même qu'elle est exemplaire et, qu'à l'heure où il faut tout faire pour sauver l'emploi, bien des élus devraient s'en inspirer.

Et, enfin, ce projet évite que ces locaux se transforment en friche industrielle. »

« J'ai une pensée pour Roland Cattin qui avait voulu ce projet et je regrette qu'il ne soit plus là pour en voir l'aboutissement. Je pense qu'il en aurait été fier. », conclut André BEX. ■